

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

par Marie-Anne Chabin, 2026

# Saint-Bris-des-Bois

code INSEE : 17313

387 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W299) ; copie numérique aux Archives nationales.

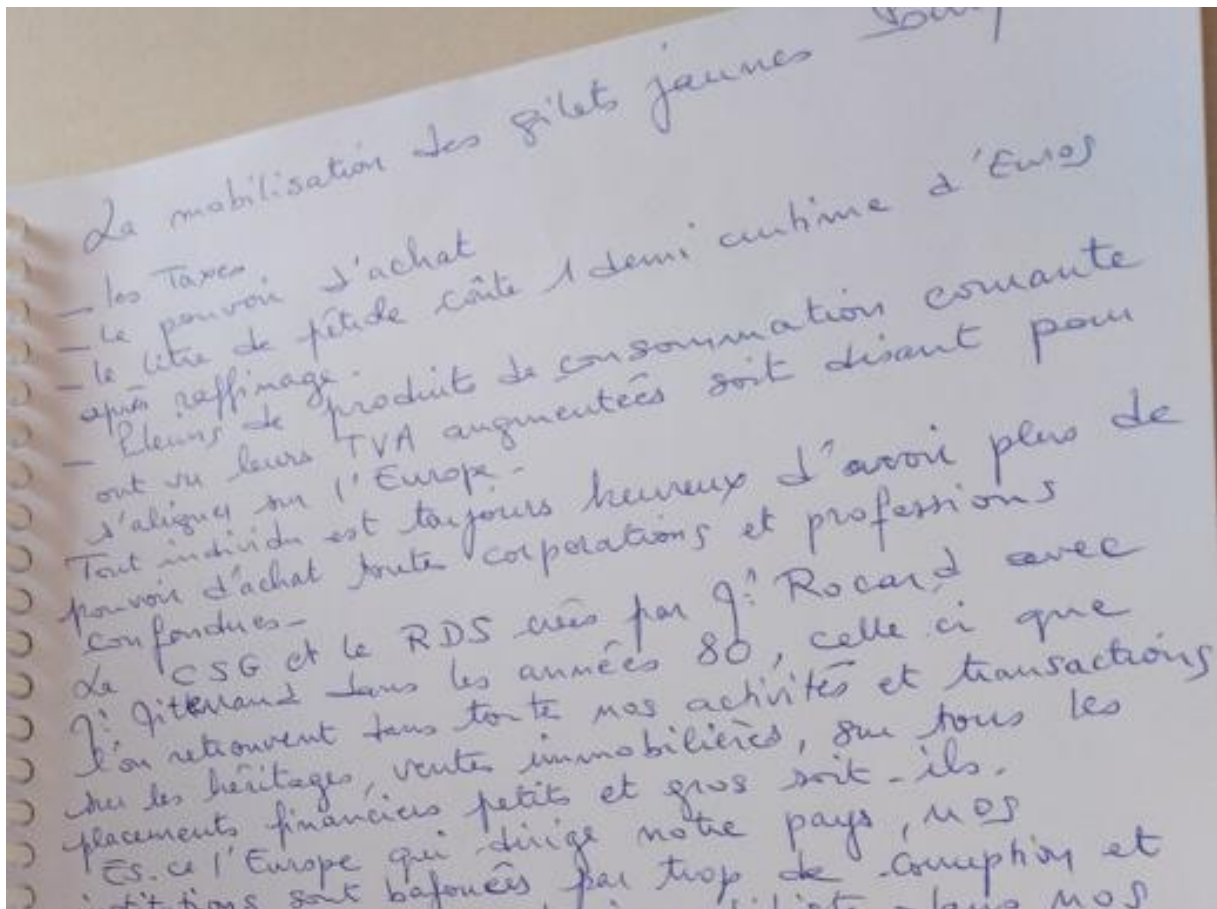
Forme : 4 feuillets reliés par une spirale blanche.

Couverture AMF (photocopie couleur) : « Cahier de doléances et de propositions », avec tampon communal (coordonnées).

Sur la couverture originale (Archives départementales), mention manuscrite « retour par mail avant 15 mars à [cahierscitoyens@granddebat.fr](mailto:cahierscitoyens@granddebat.fr) » passée au blanc.

1 contribution.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



#### Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [ ].

**1. Manuscrit, 35 lignes, 270 mots (couple)**

La mobilisation des Gilets jaunes, pourquoi ?

- Les taxes.

- Le pouvoir d'achat.

- Le litre de pétrole coûte 1 demi-centime d'euro après raffinage.

- Pleins de produits de consommation courante ont vu leur TVA augmentée soi-disant pour s'aligner sur l'Europe.

Tout individu est toujours heureux d'avoir plus de pouvoir d'achat, toutes corporations et professions confondues.

La CSG et la CRDS créées par M. Rocard avec M. Mitterrand dans les années 80, celle-ci que l'on retrouve dans toutes nos activités et transactions, sur les héritages, ventes immobilières, sur tous les placements financiers petits et gros soient-ils.

Est-ce l'Europe qui dirige notre pays, nos institutions sont bafouées par trop de corruption et d'intérêts personnels, trop de immobiliste [sic] dans nos ministères, trop de fonctionnaires (3200 personnes à l'Élysée).

Demande de la suppression de la CSG et CRDS sur les salaires et retraites inférieurs à 2000 € mensuels par individu (sur un salaire au SMIG, plus de 150 € de retenue CSG et CRDS par mois).

Suppression de la CSG et CRDS sur tous placements et transactions de moins de 100 000 €.

Retour des TVA 5,5 % et 7% comme dans le début des années 2000.

Durée du chômage 6 mois maximum.

Le litre de carburant à moins de 1 €.

Le vote obligatoire.

RIC comme en Suisse.

Un président qui écoute et représente son peuple, mais ne soumet pas son peuple sans l'approbation de ce dernier, et respect des citoyens.

Toute prestation, type RSA, doit être soumise à une compensation envers la collectivité.

L'alcool véritable drame et fléau national où rien est fait (70 000 décès chaque année).

Saint-Bris-des-Bois, M. [Nom Prénom] et Mme [Nom Prénom] [Adresse]

[FIN]